



PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA SIMPLIFICATION

**Discours de clôture de Clotilde VALTER, Secrétaire d'Etat chargée de la
Réforme de l'Etat et de la Simplification
Conférence APECA**

« Dématérialisation et simplification, une alliance pour la compétitivité »

3 novembre 2015

Centre PMF - Bercy

Je tiens d'abord à vous dire à quel point j'apprécie de partager ce moment avec vous. Je remercie chaleureusement l'association APECA, qui m'a conviée à conclure ces débats dont chacun a relevé l'exigence et la qualité.

Je ne reviendrai pas ici sur l'impact de la dématérialisation, vous l'avez précisément évoqué tout au long de cette journée. En revanche, je voudrais souligner que cet enjeu s'inscrit bel et bien dans un mouvement plus large, qui est celui de la révolution numérique. En effet, pris isolément, le sujet de la dématérialisation peut apparaître comme strictement technique. Pourtant, il illustre de façon emblématique, le rôle essentiel du numérique pour notre économie, pour nos services publics, avec, bien entendu les effets que cela produit au quotidien pour nos concitoyens.

La révolution numérique bouleverse notre société, ses pratiques, ses règles, ses rythmes. L'Etat, les services publics, leurs agents, sont engagés dans cette véritable mutation : par exemple, l'objectif fixé il y a deux ans, de réaliser, en 2016, 50% des démarches courantes par internet est en passe d'être atteint. C'est une opportunité formidable pour l'Etat de se transformer en profondeur et de renforcer ainsi la performance de notre service public, facteur de compétitivité, de croissance et même de renouveau démocratique.

Oui, le numérique offre aux citoyens une qualité de service jamais envisagée jusqu'à présent, avec un service 24h sur 24, accessible à tous et partout sur le territoire. Qui l'aurait imaginé, il y a seulement quelques années ? C'est désormais une réalité pour bon nombre de démarches. D'autres suivent. Par exemple, une nouvelle version du site « service-public.fr » est disponible depuis le 22 septembre : elle a connu plus de dix millions de visiteurs en l'espace de quinze jours.

Cette « nouvelle donne » dessine bien entendu des perspectives considérables. Ainsi, les services publics - Etat, collectivités territoriales ou hôpitaux - ont un impact important sur le tissu économique, à travers les marchés publics qu'ils passent. Rappelons en effet que pour de nombreuses PME et TPE, ils représentent des opportunités de chiffre d'affaires considérables, la dépense totale étant estimée à environ 100 milliards d'euros. Ils constituent également une carte de visite pour l'obtention de marchés auprès d'entreprises privées ainsi qu'à l'export.

Au passage, je veux d'ailleurs évoquer un aspect souvent négligé, en citant l'exemple des Etats-Unis ou de la Grande Bretagne, où le déploiement massif de cartes achat dans le secteur public a confirmé le rôle d'entraînement que l'Etat peut jouer sur les acteurs privés. Non seulement à partir des mesures législatives ou réglementaires qu'il adopte, mais aussi grâce aux outils ou processus innovants que les changements appliqués à sa propre pratique produisent ensuite, en se diffusant à l'ensemble du marché. En clair, tous ici, et je tiens à le souligner, vous jouez - aussi - un rôle de promotion et d'expérimentation sur des aspects stratégiques divers, qu'il s'agisse de la carte achat, de l'archivage électronique, ou encore des solutions dématérialisées pour l'organisation des déplacements professionnels.

La dématérialisation, on le voit, doit donc être appréhendée comme la composante d'une démarche globale qui vise à faciliter l'accès de la commande publique à un nombre croissant d'entreprises, et singulièrement aux plus petites d'entre elles. Et comme l'a rappelé récemment un rapport très éclairant de la Mission commune d'information sur la commande publique du Sénat, il existe de vraies marges de progression dans ce domaine.

D'abord, parce qu'il est possible de simplifier les procédures. C'est l'objet d'un vaste chantier, cher au Président de la République, et qui, déjà, a abouti à des avancées significatives. Nous avons d'ailleurs interrogé les entreprises en les invitant à nous indiquer les moments de vie qu'elles perçoivent comme « irritants » : résultat, 60% d'entre elles estiment qu'il est compliqué de répondre et d'exécuter un marché public. Autrement dit, ce sont, tout à la fois, l'accès à l'information, la lourdeur du dossier de candidature et la longueur des délais de paiement qui sont pointés du doigt, alors même que 75% des chefs d'entreprises expriment par ailleurs leur souhait d'accéder au potentiel de ces marchés. Face à ces attentes, le gouvernement a déjà élaboré des solutions concrètes, comme le confirme cette avancée très innovante que représente le Marché Public Simplifié.

Aujourd'hui, vous le savez sans doute, il est possible à une entreprise de répondre à un marché public en un clic, en précisant juste son numéro de SIRET. Terminées les attestations de toutes natures à fournir à chaque candidature et toutes les formalités administratives inhérentes !

Ce dispositif est d'ores et déjà déployé sur 20 plateformes de publication de marchés, parmi les plus utilisées, privées comme publiques, (dont PLACE). Il est facile à utiliser pour les acheteurs et les entreprises qui ont pu en bénéficier le plébiscitent.

Bref, si j'osais, j'ajouterais que « l'essayer c'est l'adopter »...

Le potentiel de marchés passés annuellement en France se situant entre 300 et 400 000, des marges de progression significatives existent, et dessinent un horizon très stimulant. Je m'adresse donc personnellement aux acheteurs publics et à leurs responsables présents dans cette salle et tout particulièrement à ceux des ministères et des établissements publics qui se doivent d'être exemplaires. « N'hésitez plus, publiez tous vos marchés sur PLACE même lorsqu'ils sont inférieurs à 90 000 euros (c'est cela la transparence !) et publiez les tous au format MPS ». Il vous suffit pour cela de modifier à la marge votre pratique et pour vous y aider, un exemple de règlement de consultation et des modèles de clauses « MPS » sont en ligne sur la plateforme ou disponibles auprès du Service des Achats de l'Etat.

Simplifier, donc, mais aussi rationaliser. Oui, nous devons veiller collectivement à fluidifier et à moderniser le travail des agents publics, quitte à repenser les pratiques et les processus internes lorsque c'est nécessaire. L'enjeu est de taille : extraire les agents de tâches par trop répétitives et leur confier, ainsi, des missions à plus grande valeur ajoutée. La réforme de l'Etat en régions, en totale cohérence avec celle des territoires, nous donne l'opportunité de mettre en œuvre des pratiques nouvelles, simplificatrices et sources de mutualisation entre services et avec les collectivités. C'est cette impulsion que le Premier ministre a souhaité donner en confiant au directeur du service des achats de l'Etat la mission de préfiguration d'une véritable direction. L'objectif est clair : poursuivre le travail déjà engagé de rationalisation des achats publics, en augmentant la part des marchés mutualisés entre ministères et en mobilisant des outils de contrôle de gestion efficaces. Bernard CAZENEUVE lors de sa communication en conseil des ministres le 31 juillet 2015 sur la réforme de l'administration territoriale de l'Etat s'en faisait d'ailleurs l'écho en précisant : « les effectifs et les moyens administratifs des plateformes régionales d'achat seront renforcés à la fois pour améliorer la performance achat de l'État mais aussi pour faciliter l'accès des PME à la commande publique. En parallèle, la nouvelle organisation des services régionaux de l'État en plusieurs sites distants

exige que tous les moyens numériques soient mobilisés et les processus de travail adaptés pour un fonctionnement profondément rénové des administrations. Cette réforme est donc pour nous tous l'occasion de muter vers une administration 3.0. »

Au moment de conclure, je voudrais formuler un souhait : que le processus achat s'impose comme un véritable acte économique. Pour cela, vous pouvez être les ambassadeurs des dispositifs innovants qui ont été au cœur de nos débats aujourd'hui, du MPS à la facture électronique en passant par la carte d'achat.

La compétence, l'énergie, l'engagement que vous mobilisez au quotidien sont autant de moteurs dédiés à la dynamique en cours. Une dynamique au service de tous nos concitoyens. Car telle est bien l'ambition d'un Etat qui bouge, qui se transforme, et que le gouvernement veut inscrire à l'avant-garde du monde public contemporain.

Je vous remercie.

**seul le prononcé fait foi.*